

Vous êtes entrant·e dans le métier



NOS SECTEURS « ENTRER DANS LE MÉTIER » SONT LÀ POUR VOUS

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU sont à vos côtés pour vous accompagner à chaque étape de votre première année dans le métier. Vous trouverez, toute l'année, des militant·es de la FSU, enseignant·es, CPE et PsyEN en exercice, qui répondront à toutes vos questions concernant votre formation, vous conseilleront à propos des mutations et vous défendront jusqu'à votre titularisation. N'hésitez pas à nous contacter (voir p. 14). Nous vous souhaitons une entrée dans le métier réussie !

RÉFORME 2022 : DES CONDITIONS DE FORMATIONS INTENABLES

C'était un des changements majeurs de la réforme 2022, dénoncé par la FSU dès les premières réunions : les lauréat·es issu·es du master MEEF font désormais leur stage à temps plein. Dans notre académie, les stagiaires à temps plein ont entre 12 et 16 jours de formation, essentiellement le mercredi, qui est censé être libéré dans les emplois du temps (sauf EPS). Ainsi, loin de l'allègement de service mentionné dans les textes, les stagiaires sont souvent à 120 % de temps de travail sur leur semaine.

La réforme a également entraîné une dégradation des conditions de formation pour les stagiaires à mi-temps. Le nombre de stagiaires inscrit·es à l'INSPÉ étant en diminution, l'INSPÉ a décidé de la fermeture de plusieurs sites de formation, augmentant considérablement les temps de transport des stagiaires.

ÉTUDIANT·E CONTRACTUEL·LE ALTERNANT·E ET AED PRÉPRO : DES PRÉ-RECRUTEMENTS QUI PRÉCARISENT

Avec la réforme de 2022, les étudiant·es en M2 peuvent devenir étudiant·es contractuel·les alternant·es, avec un stage en responsabilité de 6 heures par semaine. Cela alourdit la formation pendant une année difficile où les étudiant·es doivent également valider leur M2 et obtenir le concours. Le tout pour un contrat précaire et une rémunération brute mensuelle de seulement 917,85 € !

Les contrats d'AED Prépro (AED en préprofessionnalisation), qui étaient une entrée précarisée mais progressive dans le métier, sont, quant à eux, progressivement abandonnés en ne proposant plus de nouveaux recrutements.

UNE LONGUE CRISE DE RECRUTEMENT

Cette année encore, des centaines de postes (883) n'ont pas été pourvus pour la rentrée 2025. Ainsi, pour le seul CAPES externe, il manque 253 admis·es pour faire le plein en mathématiques, 96 en physique-chimie et 82 en lettres modernes. Sans une réelle politique rendant les salaires et les conditions de travail beaucoup plus attractifs, la précarisation des métiers de l'enseignement ne peut que se poursuivre. Et ce n'est pas la nouvelle réforme de la formation initiale, appliquée dès les concours 2026, qui règlera le problème : déqualifier nos métiers et continuer à considérer les stagiaires comme des

RÉUNIONS ET STAGES SYNDICAUX

Réunions spéciales « rentrée », stages syndicaux tout au long de l'année de stage, notamment sur les mutations inter, les mutations intra, la titularisation... Sur tous ces sujets et sur bien d'autres, pour vous informer, vous former, débattre et agir, rejoignez-nous ! Les stages ouvrent droit à **autorisation d'absence** à condition de déposer sa demande 30 jours avant la date du stage.



Retrouvez toutes les dates et les détails sur nos sites (voir p. 16).

moyens d'enseignement ne peuvent pas être une solution à la crise de recrutement !

NOS REVENDICATIONS

→ Pour la FSU, concilier une formation universitaire conséquente et un exercice en responsabilité devant élèves est très difficile. La FSU estime que l'entrée dans le métier devrait être plus progressive et revendique :

- des stagiaires affecté·es en stage, après un M2, à tiers-temps sur le service de leur tutrice ou tuteur ;

- une décharge de service durant les deux premières années de titulaire pour continuer à se former (une année à mi-temps puis une année à deux-tiers-temps) ;

- la mise en place d'une procédure réelle et pluriannuelle de rattrapage des salaires (voir p. 7) ;

- une prime d'installation revalorisée pour l'entrée dans le métier ;

- le renforcement de l'action sociale nationale et académique (notamment pour l'accès au logement).

→ Pour la formation, la FSU demande un cadrage national, une adaptation réelle des parcours, l'abandon des pratiques infantilisantes et une réelle concertation avec les représentant·es des stagiaires pour prendre en compte leurs revendications.

